

CLASSEMENTS EN DROIT FISCAL (JUIN 2021 - JUIN 2022)

Classement des cabinets d'avocats en **contentieux fiscal de l'entreprise et assistance au redressement**

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
Arsene	Roland Schneider, Denis Andres, Alain Recoules
Baker McKenzie	Eric Meier, Ariane Calloud, Mathieu Valetteau
CMS Francis Lefebvre	Christophe Aldebert, Stéphane Austry, Jean-René Bénichou, Gaëtan Berger-Picq, Jean-Philippe Bidegainberry, Pierre Carcelero, Laurent Chatel, Arnaud Donguy, Agnès de L'Estoile Campi, Patrick Danis, Richard Foissac, Frédéric Gerner
PwC Société d'Avocats	Catherine Cassan, Loïc Le Claire, Philippe Durand, Virginie Louvel-Loreal, Jean Sayag, Emmanuel Raingeard, Lisa Fecard
Sullivan & Cromwell	Gauthier Blanluet, Nicolas de Boynes

★★★★	
EY Société d'Avocats	Jean-Pierre Lieb, Charles Menard, Marie-Amélie Deysine, Agnès Serero
Hoche	Eric Quentin, Christophe Lefevre, Jérôme Mas

★★★	
August Debouzy	Philippe Lorentz, Xavier Rohmer
Cazals Manzo Pichot Saint Quentin	Thomas Cazals, Maxence Manzo, Romain Pichot, Bertrand de Saint Quentin, Virginie Aidan, Pierre Ullmann, Xavier Colard
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	Anne-Sophie Coustel
Hogan Lovells	Xenia Legendre, Ludovic Geneston
Mayer Brown	Laurent Borey, Benjamin Homo, Christopher Laloz, Elodie Deschamps, Olivier Parawan, Nicolas Danan
Paul Hastings	Allard de Waal, Bruno Leroy
White & Case	Alexandre Ippolito, Estelle Philippi

★★	
Ayache	Bruno Erard, Jacques Messeca
Bersay	Alain Jouan
BG2V	Jean-Sébastien Dumont, Jean-Marc Valot
Bignon Lebray	François Vignalou, Jérôme Granotier, Pierre-Emmanuel Scherrer
Bird & Bird	Benjamin Lichtlé, Laurence Clot
Coblence	Alexandre Polak
Deloitte Société d'Avocats	Sandrine Rudeaux
Delsol	Jean-François Defudes, Julien Monsenego, Mathieu Le Tacon, Frédéric Subra
Desfilis	Valérie Farez, Thierry Lamarre, Eglantine Lioret, Frédéric Fmandel, Aline Mc Gowan, Isabelle Buffard Bastide, José Desfilis, Nathalie Hollier Cheynet, Alexandre Piette, Philippe Rosenpick, Marion Kahn
DS Avocats	Christophe Billet, Jean-Claude Drié
FTPA	Nicolas Message, Sophie Jouniaux
Jeantet	Jacques-Henry de Bourmont, Patrice Lefèvre-Péaron
Jeausserand Audouard	Sarah Espasa-Mattei
KPMG Avocats	Audrey-Laure Illouz, Laurence Mazevet, Yves Soudier
Lamartine	Bertrand Hermant, Lionel Weller
LPA-CGR	Mathieu Selva-Roudon, Bertrand Galvez
McDermott	Antoine Vergnat
Nomos	Sylvie Canonge
Reinhart Marville et Torre	Olivier Goldstein
Steering Legal	Jean-François Bette, Florian Guais
Villechenon	Eric Hebras
Veil Jourde	Benoît Greteau
Winston & Strawn	Edouard de Rancher

★	
Ateleia	Jean-Charles David
Chammas & Marcheteau	Christophe Moreau
Charles Russell Speechlys	Stéphane de Lassus, Anne-Marie Boissonnas, Erell Bauduin, Raphaël Bagdassarian
Delcade	Fabrice Delouis, Edouard Fraignieau, Pierre Papelard, Antoine Descotte
Dentons	Gianluca Calisti, Sandra Hazan, Jérôme Le Berre, Jérôme Le Guyader
Fieldfisher	Antoine Gabizon, François de Senneville
Gibson Dunn	Jerome Delaurière, Ariel Harroch
Ginesté Magellan Paley-Vincent	Brigitte Berdugo, Madeleine Fabre, Carine Duchemin
Herbert Smith Freehills	Bruno Knadjian
Kramer Levin	Jérôme Labrousse, Reid Feldman
Latournerie Wolfrom	Jean-Luc Marchand
Norton Rose Fullbright	Antoine Colonna d'Istria
Opléo	Pierre-Olivier Bernard, Aude Chartier, Antoine Degorce, Sandrine Gardel
Orsay	Claire Guionnet-Moalic
Osborne Clarke	Dorothée Chambon
Stephenson Harwood	Olivier Couraud, Omar El Arjoun
UGGC	Michel Turon, Jean-Jacques Uettwiller, Laetitia Squercioni, Line-Alexa Glotin
Valoris	Guillaume Rubech, Xavier Duquenne, Luc Julien-Saint-Amand, Annette Ludemann-Ober
Velvet	Frédéric Gérard
Weil Gotshal & Manges	Edouard de Lamy

Classement des cabinets d'avocats en fiscalité des transactions

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie, les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
Arsene	Denis Andres, Frédéric Teper, François Lugand, Franck Chaminade, David Chaumontet, Brice Picard, Alexandre Rocchi, Mirouna Verban, Yoann Chemama, Charles Dalarun, Stéphanie Hamis, Franck Llinas
Darros Villey Maillot Brochier	Vincent Agulhon, Loïc Védie, Alain Maillot
EY Société d'Avocats	Mathieu Autret, Lionel Benant, Jean-Philippe Barbé, Cédric Devouges, Magali Levy, Sylvie Magnen, Benjamin Pique, Nevena Todorova, Sandrine Gobaut, Vincent Natier, Eric Verron, Philippe Legentil
Mayer Brown	Laurent Borey, Benjamin Homo, Christopher Lalloz, Elodie Deschamps, Olivier Parawan, Nicolas Danan
PwC Société d'Avocats	Jean-Philippe Brillet, Nicolas Arfel, Anne-Valerie Attias-Assouline, Jean-Philippe Brillet, Katia Gruzdova, Arielle Ohayon-Cohen, Fabien Radisic, Marc-Olivier Roux, Jérémie Schwarzenberg
Sullivan & Cromwell	Gauthier Blanluet, Nicolas de Boynes

★★★★	
Baker McKenzie	Véronique Milischer, Guillaume Le Camus, Stéphane Taieb, Virginie Louvigné
Cazals Manzo Pichot Saint Quentin	Thomas Cazals, Maxence Manzo, Romain Pichot, Bertrand de Saint Quentin, Virginie Aidan, Pierre Ullmann, Xavier Colard
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	Anne-Sophie Coustel
Clifford Chance	Eric Davoudet, Alexandre Lagarrigue
CMS Francis Lefebvre	Annabelle Bailleul-Mirabaud, Jean-Charles Benois, Pierre Carcelero, Mathieu Daudé, Ludovic Duguet, Christophe Frionnet, Frédéric Gerner, Arnaud Gérardin, Thierry Granier, Renaud Grob, Laurent Hepp, Dimitri Leboff
De Pardieu Brocas Maffei	Emmanuel Chauve, Alexandre Blestel, Anne-Laure Drouet, Priscilla van den Perre
Hogan Lovells	Xenia Legendre, Ludovic Geneston
Jones Day	Emmanuel de la Rochetulon, Nicolas André
Latham & Watkins	Xavier Renard, Olivia Rauch-Ravisé

★★★	
August Debouzy	Philippe Lorentz, Xavier Rohmer
Bird & Bird	Benjamin Lichtlé, Laurence Clot
Bryan Cave Leighton Paisner	Christine Daric, Olivier Mesmin
Dechert	Sabina Comis
Degroux Brugère	Denis Brugère, Philippe Delattre, Nicolas Ballet, Frédéric Hennes, Valery Diaz-Martinat, Augustin Fleytoux, Jean Melcion, Dominique Dumas, Sybille Plantin, Jérémie Swiecznik
Deloitte Société d'Avocats	Arnaud Mourier, Eric Couderc, Maud Davené, Olivier Venzal, Etienne Genot, Antoine Brunetto, Bertrand Jeannin, Nicolas Meurant, Alexis Fillinger, Sarvi Keyhani
DLA Piper	Fanny Combourieu, Raphaël Béra, Antoine Faure
Franklin	Jacques Mestoudjian
Gibson Dunn	Jerome Delaurière, Ariel Harroch
Goodwin	Marie-Laure Bruneel, Charles-Henri de Gouvion Saint-Cyr
Herbert Smith Freehills	Bruno Knadjian
Hoche	Eric Quentin, Christophe Lefevre, Jérôme Mas
Jeantet	Jacques-Henry de Bourmont, Patrice Lefèvre-Péaron
Kirkland & Ellis	Nadine Gelli, Sonia Bouaffassa
KPMG Avocats	Jean-Etienne Chatelon, Sophie Fournier-Dedoyard, Mathieu Gautier, Xavier Houard, Audrey-Laure Illouz, Vincent Lacombe, David Lucas, Laurence Mazevet, Jérôme Talleux
Lacourte Raquin Tatar	Jean-Yves Charriau, Julien Souyeaux, David Sorel
Lamartine Conseil	Bertrand Hermant, Lionel Weller
LPA-CGR	Mathieu Selva-Roudon, Sandra Fernandes, Bertrand Galvez
McDermott	Antoine Vergnat

Nomos	Sylvie Canonge
Norton Rose Fullbright	Antoine Colonna d'Istria
Paul Hastings	Allard de Waal, Bruno Leroy
Racine	Xavier Rollet, Fabrice Rymarz
Sherman & Sterling	Niels Dejean
Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom	Thomas Perrot
White & Case	Alexandre Ippolito, Estelle Philippi

★★	
Aramis	Nelson Da Riba
Ayache	Bruno Erard, Jacques Messeca
BDGS	Guillaume Jolly
Berrylaw	Pierre Bouley, Stéphanie Desprez
Bersay	Alain Jouan
BG2V	Jean-Sébastien Dumont, Jean-Marc Valot
Bignon Lebray	François Vignalou, Jérôme Granotier, Pierre-Emmanuel Scherrer
Chammas & Marcheteau	Christophe Moreau
Charles Russell Speechlys	Stéphane de Lassus, Anne-Marie Boissonnas, Erell Bauduin, Raphaël Bagdassarian, Thibaut Caharel, Renaud Ferry
Delcade	Fabrice Delouis, Edouard Fraignieau, Pierre Papelard, Antoine Descotte
Delsol	Jean-François Defudes, Julien Monsenego, Mathieu Le Tacon, Frédéric Subra
Dentons	Gianluca Calisti, Sandra Hazan, Jérôme Le Berre, Jérôme Le Guyader
Desfilis	Valérie Farez, Thierry Lamarre, Eglantine Lioret, Frédéric Fmandel, Aline Mc Gowan, Isabelle Buffard Bastide, José Desfilis, Nathalie Hollier Cheynet, Alexandre Piette, Philippe Rosenpick, Marion Khan
DS Avocats	Christophe Billet, Jean-Claude Drié
Fieldfisher	Antoine Gabizon, François de Senneville
FTP A	Nicolas Message, Sophie Jouniaux
Ginestí Magellan Paley-Vincent	Brigitte Berdugo, Madeleine Fabre, Carine Duchemin
Kramer Levin	Jérôme Labrousse, Reid Feldman
Latournerie Wolfrom	Jean-Luc Marchand
Mamou et Boccara	Laurent Mamou, Elie Boccara
Moncey	Frédéric Bosc
Opléo	Pierre-Olivier Bernard, Aude Chartier, Antoine Degorce, Sandrine Gardel
Osborne Clarke	Dorothée Chambon
Reinhart Marville et Torre	Olivier Goldstein
Squire Patton Boggs	Charles Briand
Steering Legal	Jean-François Bette, Florian Guais
Stephenson Harwood	Olivier Couraud, Omar El Arjoun
Taylor Wessing	Christophe Flaicher
UGGC	Michel Turon, Jean-Jacques Uettwiller, Laetitia Squercioni, Line-Alexa Glotin
Veil Jourde	Benoît Greteau
Velvet	Frédéric Gérard
Villechenon	Eric Hebras
Weil Gotshal & Manges	Edouard de Lamy
Winston & Strawn	Edouard de Rancher

★	
Coblence	Alexandre Polak
Orsay	Claire Guionnet-Moalic
Valoris	Guillaume Rubechi, Xavier Duquenne, Luc Julien-Saint-Amand, Annette Ludemann-Ober

Classement des cabinets d'avocats en **fiscalité des prix de transfert**

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
Arsene	Benoit Bec, Fabien Billiaert, Vincent Desoubries, Antoine Glaize
CMS Francis Lefebvre	Xavier Daluzeau, Pierre-Jean Douvier, Stéphane Gelin, Bruno Gibert, Bruno Gouthière, Arnaud le Boulanger, Jean-Christophe Sauzey
EY Société d'Avocats	Nadia Sabin, Benoît Gabelle, Patrice Jan, Franck Berger, Olivier Marichal, Eric Fourel, Karen Chauveau, Emmanuelle Leroy, Jean-Baptiste Redor, Alexis Popov, Jean-Pierre Lieb
PwC Société d'Avocats	Marie-Laure Hublot, Pierre Escaut, Chaid Dali-Ali, Fabien Fontaine, Florent Richard
★★★★	
Baker McKenzie	Caroline Silberstein, Benoît Granel
KPMG Avocats	Olivier Kiet, Elfie Ossard-Quintaine
★★★	
Delsol	Jean-François Defudes, Julien Monsenego
★★	
Advant Altana	Philippe de Saint-Bauzel
Bersay	Alain Jouan
Bird & Bird	Benjamin Lichtlé, Laurence Clot
Deloitte Société d'Avocats	Grégoire de Vogüé, Eric Lesprit, Aymeric Nouaille-Degorce, Julien Pellefigue
DLA Piper	Antoine Faure
LPA-CGR	Mathieu Selva-Roudon
Paul Hastings	Allard de Waal, Bruno Leroy
Reinhart Marville Torre	Olivier Goldstein
Velvet	Frédéric Gérard
★	
August Debouzy	Philippe Lorentz, Xavier Rohmer
Bignon Lebray	François Vignalou, Jérôme Granotier, Pierre-Emmanuel Scherrer
Chammas & Marcheteau	Christophe Moreau
Delcade	Fabrice Delouis, Edouard Fraignieau, Pierre Papelard, Antoine Descotte
Dentons	Gianluca Calisti, Sandra Hazan, Jérôme Le Berre, Jérôme Le Guyader
FTPA	Nicolas Message, Sophie Jouniaux
Ginestié Magellan Paley-Vincent	Carine Duchemin
Hogan Lovells	Xenia Legendre, Ludovic Geneston
Jeantet	Jacques-Henry de Bourmont, Patrice Lefèvre-Péaron
Kramer Levin	Jérôme Labrousse
Latournerie Wolfrom	Jean-Luc Marchand
Shearman & Sterling	Niels Dejean
Valoris	Guillaume Rubech, Xavier Duquenne, Luc Julien-Saint-Amand, Annette Ludemann-Ober
Villechenon	Eric Hebras

ATAD 2, DAC 6, management packages... : les fiscalistes en première ligne

L'année écoulée a vu une pratique fiscale portée par le rebond considérable de l'activité transactionnelle post-crise sanitaire. Si un ralentissement du marché du M&A se dessine pour les prochains mois en raison du contexte actuel mêlant tensions économique et géopolitique, les évolutions législatives et jurisprudentielles ne devraient pas manquer d'occuper les fiscalistes, sollicités par des entreprises soucieuses de parer au risque de contentieux.

Très dynamique en 2021 et début 2022, le marché des fusions-acquisitions a porté la pratique fiscale des cabinets d'avocats en matière de structuration fiscale de deals ou de réorganisations. Les incertitudes économiques et géopolitiques apportent toutefois son lot d'interrogations. La hausse des taux d'intérêt et de l'inflation ainsi que la situation en Chine et le conflit en Ukraine pourraient impacter négativement le secteur transactionnel dans les mois à venir. «Le volume des opérations de M&A et de private equity est annoncé en repli par rapport à l'année 2021», rapporte un cabinet de premier plan. «Nous nous attendons donc à une baisse de volume de l'activité de conseil en fiscalité transactionnelle, laquelle devrait se compenser par davantage de conseil fiscal en matière de refinancement et de réorganisation. Le grand nombre d'opérations réalisées au cours des trois dernières années laisse également augurer d'une hausse de l'activité en contentieux fiscal», prédit-il. En dépit de ce contexte incertain, d'autres cabinets restent optimistes avec une deuxième partie de l'année «très soutenue, plusieurs opérations de M&A majeures étant annoncées, et les investisseurs dans le private equity disposant d'importants montants de "dry powder" qui devraient notamment se diriger vers des secteurs tels que la santé et la tech. En parallèle, les opérations de capital développement atteignent des tailles de plus en plus significatives, sous l'impulsion du mouvement des licornes».

Les fiscalistes peuvent toujours compter sur la complexité des nouvelles réglementations fiscales (ATAD 2, DAC 6, etc.) et la mise en place de l'accord de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur un nouveau système de taxation des multinationales pour soutenir leur activité, de même que sur plusieurs réformes structurelles de la fiscalité française (fiscalité des grands groupes, etc.).

La loi de finances pour 2022, ainsi que celles précédentes, ont principalement fait aussi évoluer la fiscalité de l'innovation pour favoriser la recherche en France et renforcer le soutien public aux entreprises innovantes : crédit impôt recherche (CIR), IP Box (régime de faveur des revenus de propriété intellectuelle), JEI (jeune entreprise innovante) et CII (crédit impôt innovation).

Management packages : plus de questions que de réponses

Une législation sur le traitement fiscal des packages de managers est, par ailleurs, appelée des vœux de l'ensemble des praticiens afin de définir les conditions de mise en place de ces instruments, et ainsi les sécuriser pour l'entreprise et les managers. En raison des récentes évolutions jurisprudentielles, la structuration des management packages doit s'adapter à de nouvelles contraintes, plaçant les avocats au centre de discussions entre investisseurs financiers et équipes de management. Les décisions rendues par le Conseil d'État, à commencer par celles du 13 juillet 2021, ont en effet créé des risques fiscaux pour les managers, mais aussi pour les entreprises au titre des mécanismes d'intéressement déjà en place et généré des incertitudes pour la structuration des futurs management packages.

Faute de réforme dans les cartons, les instruments légaux, comme les actions gratuites ou les bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE), et une augmentation du sweet equity sont plébiscités pour leur structuration. «Dans l'attente d'une évolution législative ou réglementaire, qui semble assez lointaine pour le moment, les pratiques évoluent progressivement, et les différentes parties prenantes attendent une recrudescence des contrôles et des rectifications en la matière, et ce d'autant plus que le système dit

d'année "blanche" permet jusqu'au 31 décembre 2022 de remonter jusqu'aux opérations réalisées en 2018», note un cabinet.

Quand contentieux rime avec risque pénal

De manière générale, la tendance est toujours à l'intensification de la répression et de la pénalisation du contrôle fiscal, pression qui se cumule avec la multitude de nouvelles contraintes déclaratives et de mécanismes anti-abus généraux ou spécifiques, souvent d'origine internationale ou communautaire (BEPS, ATAD, etc.). «Ce mouvement s'accompagne d'une plus grande incertitude quant à la délimitation entre optimisation et fraude par le recours délibéré des législateurs national et communautaire à des concepts flous et imprécis, laissant de fait aux administrations une plus grande marge de manœuvre pour contester les positions prises par les contribuables», estime un associé. Le domaine de l'assistance au contrôle fiscal et du contentieux fiscal a donc vraisemblablement vocation à se développer de façon conjoncturelle. D'autant que les entreprises prêtent une attention de plus en plus forte à l'impact des sujets fiscaux en matière de réputation. «La digitalisation, l'interconnexion entre les administrations nationales et internationales et l'intelligence artificielle ont accéléré le traitement des demandes des entreprises, mais les ont également rendues plus vulnérables aux contrôles de l'administration fiscale», pointe un autre cabinet.

Le marché des prix de transfert est lui aussi porté par les évolutions des règles internationales. Dans ce contexte, les grands groupes cherchent à anticiper les impacts, à sécuriser leurs positions et à revoir, si besoin, leurs politiques de prix de transfert. Ces dernières sont plus que jamais dans le viseur des États et de leurs administrations, en quête de recettes fiscales après la crise sanitaire. Le risque pénal autour des prix de transfert s'intensifie, dans le même temps, avec plusieurs dossiers qui seraient devant le Parquet national financier (PNF). Les initiatives françaises, européennes et mondiales visant à améliorer la communication pour plus de fluidité et de transparence, telle que le partenariat fiscal par exemple, prennent donc de l'ampleur. Par ailleurs, «la jurisprudence relative aux prix de transfert continue d'évoluer et de s'affiner. Les positions des juges – mais aussi de l'administration fiscale – sont de plus en plus techniques», explique un

praticien du droit. «Cela est particulièrement probant sur des sujets dits de place tels que la déductibilité des charges financières intragroupe ou la rémunération des centrales d'achat, qui demandent – au-delà de l'expertise – une expérience forte.»

Un mercato animé

Le dynamisme de la pratique fiscale se retrouve également au niveau des équipes. **Squire Patton Boggs** a enregistré l'arrivée à l'été 2021 de Charles Briand comme associé, en provenance d'**Orrick, Herrington & Sutcliffe** où il a été remplacé par Jessie Gaston, venue du cabinet **Dentons**. Ce dernier a promu en qualité d'associé Jérôme Le Berre en avril 2022, avant de recruter en juillet Laurence Clot (ex-Bird & Bird). **Racine** s'est renforcé en contentieux fiscal avec l'arrivée en juin de Marc Pelletier (ex-Frenkel & Associés). Après onze ans chez Baker McKenzie, Édouard de Rancher a lui rejoint **Winston & Strawn** en tant qu'associé en début d'année, après le départ de Bertrand Dussert, désormais chez **Michel-Ange. Kramer Levin** a renforcé sa pratique avec un nouvel associé, Jérôme Labrousse, passé par De Gaulle Fleurance. **Delsol Avocats** note l'arrivée de Jean-François Defudes (ex-TAJ), et **Delcade** celle d'Antoine Descotte (ex-EY Société d'Avocats). Sébastien Frick a lui quitté Fidal pour **Deloitte Société d'Avocats** en début d'année, qui a vu également la promotion d'Éric Couderc. **Stephenson Harwood** a, pour sa part, recruté Omar El Arjoun, ex-Clifford Chance. Et **Eversheds Sutherland** a intégré comme associé Philippe de Guyenro, ancien de Reinhart Marville Torre. Côté cooptation au rang d'associé, à noter notamment celles de David Lucas et d'Elfie Ossard-Quintaine chez **KPMG Avocats**, de Dorothée Chambon chez **Osborne Clarke**, de Raphaël Bagdassarian chez **Charles Russell Speechlys**, d'Annette Ludemann-Ober chez **Valoris Avocats**, de Sylvie Canonge chez **Nomos**, Mathieu Valetteau chez **Baker McKenzie**, d'Arielle Ohayon-Cohen, Jérémie Schwarzenberg et Lisa Fécard chez **PwC Société d'Avocats**, Nicolas Danan chez **Mayer Brown**, de Sonia Bouaffassa chez **Kirkland & Ellis**, d'Armelle Abadie, Jean-Hugues de la Berge et de Philippe Gosset chez **CMS Francis Lefebvre Avocats**, ou encore de Magali Lévy chez **EY Société d'Avocats**. ■

Sahra Saoudi

Une méthodologie transparente pour l'établissement des classements

Notre méthodologie est le garant de la qualité de nos classements. Nous respectons un ensemble de procédures pour établir des classements reproduisant fidèlement l'état du marché des cabinets d'avocats d'affaires.

C'est avec cette seule méthodologie que l'équipe éditoriale d'Option Droit & Affaires construit la légitimité et l'impartialité de ses classements. Aucune interférence avec d'autres services du groupe Option Finance ne saurait être envisagée.

La méthodologie d'Option Droit & Affaires se décompose de la manière suivante :

1. envoi de questionnaires auprès des cabinets d'avocats et des directions juridiques et clients,
2. entretien avec les équipes spécialisées d'avocats,
3. vérification des classements par le Cercle Montesquieu.

Envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats

Dans un premier temps, l'envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats spécialisés en la matière, nous permet de réunir les informations à jour les plus précises possible.

Entretien avec les équipes spécialisées d'avocats

Notre équipe éditoriale rencontre l'équipe spécialisée d'avocats de la majorité des cabinets postulants afin d'approfondir les questionnaires pour une information complète et nécessaire à l'établissement de classements objectifs. Chaque entretien est organisé pour les seuls besoins du classement et demeure confidentiel.

Vérification des classements par le Cercle Montesquieu

Le Cercle Montesquieu apporte son soutien à l'élaboration des classements d'Option Droit & Affaires afin de reproduire le plus fidèlement l'état du marché. Après l'enquête effectuée par la rédaction, plusieurs directeurs juridiques du Cercle Montesquieu se réunissent pour vérifier la bonne méthodologie de l'enquête et confronter leurs points de vue sur les classements réalisés. Avec ce partenariat, Option Droit & Affaires met au service des directions juridiques un outil leur permettant de bénéficier d'une source d'informations résolument fiable et indépendante concernant les cabinets d'avocats.

Classements

Nos classements couvrent la période du 1^{er} juin 2021 au 1^{er} juin 2022. Les cabinets d'avocats d'affaires sont classés de 5 étoiles à 1 étoile, 5 étoiles représentant les meilleurs cabinets dans leur domaine de spécialité. Au sein d'une même catégorie, les cabinets sont classés par ordre alphabétique.

Les critères pris en compte pour l'établissement des classements sont :

- **Innovation juridique apportée au dossier et assistance au client**
- **Compétences techniques :**
 - Qualité de la prestation délivrée
 - Diligence
 - Implication de l'équipe auprès du client
- **Nombre de dossiers traités et croissance de l'activité**
- **Taille des dossiers traités**
- **Type de clientèle (fonds d'investissement, banques d'affaires, entreprise...)**
- **Taille et autonomie de l'équipe**